

CONTRAT D'ENGAGEMENT MARAICHER 2023

Le present contrat est passe entre :			
Le producteur :	Nom:		
MASSOUBRE Icare	Adresse:		
1 au bois de la rode 33660 GOURS	Ville:		
	Courriel:		
Tel.: 05 57 40 04 73 / 06 47 02 93 26	Téléphone:		

L'adhérent:

Le présent contrat a pour objet l'approvisionnement hebdomadaire ou "quinzomadaire" en légumes pour l'année 2023 (une livraison /semaine ou / quinzo sauf le 18 mai (ascension), le 17 aout les 2 dernières semaines de décembre).

Les distributions ont lieu le jeudi de 19h à 20h à la maison écocitoyenne La source.

Coordinatrice du contrat : Muriel Chavanel : tél : 06 12 86 55 04 email : muriel.chavanel@gmail,com

Le producteur s'engage à :

- Fournir un panier "famille", "couple" ou "étudiant" de légumes et le livrer le jour convenu, pour la durée du contrat.
- Être présent le plus souvent lors des distributions.
- Produire dans le respect de la charte de l'Association Gourmandignes, c'est-à-dire une production sans pesticides, sans entrants chimiques, avec une diversité de légumes et une gestion économique de l'eau.

L'adhérent s'engage à :

- Respecter les statuts, le règlement intérieur et la charte de l'Association Gourmandignes.
- Régler d'avance l'achat des paniers pour la durée du contrat.
- Effectuer au moins une permanence de distribution sur la période du contrat et à participer au bon déroulement de la vie de l'AMAP
- Prendre ou faire prendre sa part de production sur le lieu de livraison dans les heures imparties
- Il appartient à chaque adhérent de prévenir la coordinatrice s'il ne peut aller chercher son panier. Toute panier non retiré à l'heure de clôture sera mis à disposition d'une association.
- Le consommateur accepte de partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles.

Modalités de paiement

Choix du panier et fréquence	montant mensuel à régler	
☐ 1 panier "famille" par semaine	80 € par mois	
☐ 1 panier "couple" par semaine	60 € par mois	
☐ 1 panier "étudiant" par semaine	30 € par mois	
☐ 1 panier "famille" tous les 15 jours	40 € par mois	
☐ semaine paire ☐ semaine impaire		
1 panier "couple" tous les 15 jours	30 € par mois	
☐ semaine paire ☐ semaine impaire		
☐ 1 panier "étudiant" tous les 15 jours	15 € par mois	
☐ semaine paire ☐ semaine impaire		

DATE DÉBUT DE	CONTRAT	:		
---------------	---------	---	--	--

Le producteur L'adhérent

376

« lu et approuvé », « lu et approuvé

Gourmandignes – Association Loi 1901 – 5 chemin des carrières 33150 CENON - 06 01 91 76 44